



## Discrimination salariale au G1

Les salariés de l'atelier G1 sont actuellement confrontés à une situation discriminatoire.  
En effet, les points d'individualisation annuels ont été bloqués par le management du G1 en représailles des récentes négociations sur leurs qualifications.  
Cette pratique est inacceptable et constitue une violation des droits des travailleurs.

### DISCRIMINATION PAR L'ASSIMILATION

Le fait d'assimiler les points d'individualisation à la qualification est une pratique discriminatoire de la part de l'encadrement de l'atelier G1.

Les points d'individualisation doivent être attribués en fonction des performances individuelles des salariés, et non en relation avec leur qualification de poste.

Cette politique nuit aux salariés qui ont bénéficié de la négociation pour améliorer leur qualification de leur poste, ce qui constitue une atteinte aux droits des travailleurs et à leur juste rémunération.



### SOUTIEN AUX SALARIÉS

La CGT Roquette se mobilise pour soutenir les salariés touchés par cette discrimination flagrante.  
La pratique consistant à bloquer les points d'individualisation annuel en représailles de la négociation sur leur qualification est inacceptable et injuste.  
Les salariés ont le droit d'être évalués et rémunérés de manière équitable, indépendamment de leur qualification.

**Il est essentiel que les employés concernés se rapprochent de leurs représentants CGT Roquette pour bénéficier de conseils, d'appui et d'actions éventuelles en vue de résoudre cette problématique.**

